



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger



## Compte Rendu Conseil d'établissement du 11/10/2022

### **Présents:**

Mme NEGREL	M. COUFFIGNAL	
Mme DEPRIESTER	Mme ELMERICH	
M. CORMIER	Mme RABALLAND	Mme CONESTABILE
M. MAHIOUT	Mme TOMAS	M. LETARTRE
Mme THEILLER	Mme VANDENABEEL	M. GOATER
M. BERTRAND	Mme RICHY	M. SOARES
M. CALLAIS	Mme RIBEIRO	M. HOMEM CRISTO
M. CHAUVEL	M. GRUEAU	

### **ÉLÈVES :**

Mme GOMES QUETA  
M. CRINE  
Mme BREITENBUCHER

### **Début de séance 17h36**

Mme Negrel accueille les membres du conseil.

Mme RICHY rend hommage à Mme Isabelle BURATTI, représentante des parents d'élèves décédée au mois d'août.

M. SOARES se joint à cet hommage.

Mme NEGREL a une pensée pour les enfants toujours scolarisés dans l'établissement.

M. BERTRAND : Nous avons une pensée pour notre collègue Mme Lemos qui se bat contre la maladie.

M. BERTRAND salue également la mémoire de M. Galindo, professeur de Mathématiques qui a exercé 15 ans dans l'établissement.

Mme Negrel pense également à M. Sodore qui a traversé un moment difficile en ce début d'année.

Outre le prochain conseil d'établissement de novembre, il y aura sûrement un conseil d'établissement extraordinaire pour une demande de transformation de poste, en décembre. Si c'est le cas, il aura lieu en visioconférence.

### **Ordre du jour: Validé**

1- Validation du PV du conseil d'établissement du 28/06/2022

- 2- Questions pédagogiques et vie scolaire
- 3- Sécurité
- 4- Questions financières
- 5- Point sur les travaux et le fonctionnement de la nouvelle école

## 1- Validation du PV du conseil d'établissement du 28/06/2022

Adopté à l'unanimité

## 2- Bilan de rentrée 2022

L'installation dans la nouvelle école est un sujet de satisfaction de cette rentrée. Le défi de rentrer dans la nouvelle école a été relevé. Il reste un certain nombre d'ajustements à réaliser pour combler parfaitement les utilisateurs. Cela sera développé en point 5.

### Une rentrée marquée par:

- L'installation dans la nouvelle école
- Des situations personnelles difficiles de collègues: santé, conditions d'installation matérielles à Lisbonne et conditions salariales
- Une qualité de vie améliorée dans le secondaire:
  - Emploi du temps du secondaire moins contraint
  - Aménagements d'espaces extérieurs
  - Retour des élèves de 3<sup>ème</sup> à la demi-pension

Nombre d'élèves						
	Pré-élémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Post bac	TOTAUX
Français	96	351	368	268	0	1083
- dont Fr. Bi-nationaux	6	68	103	76	0	253
Nationaux	136	240	218	116	0	710
Etrangers Tiers	46	110	66	38	0	260
- dont ressortissants de l'UE	12	33	0	0	0	45
Garçons	140	354	352	206	0	1052
Filles	138	347	300	216	0	1001
<b>TOTAUX (FR+Nat+Etr 1/3)</b>	<b>278</b>	<b>701</b>	<b>652</b>	<b>422</b>	<b>0</b>	<b>2053</b>

<b>ANNEE 2020-2021</b>	<b>291</b>	<b>705</b>	<b>640</b>	<b>444</b>		<b>2080</b>
<b>ANNEE 2019-2020</b>	<b>289</b>	<b>729</b>	<b>636</b>	<b>440</b>		<b>2094</b>
<b>ANNEE 2021-2022</b>	<b>278</b>	<b>699</b>	<b>636</b>	<b>432</b>		<b>2045</b>

Nous avons toujours ce problème de perte d'effectifs qui se joue entre juin et septembre, car

les familles nous informent tardivement des départs.  
 Nous évoquerons ultérieurement une avance sur les frais de scolarité au troisième trimestre pour tenter d'atténuer cette difficulté.

Nous constatons une stabilisation des effectifs autour de 2050, et ce avec l'ouverture de 2 classes, une 4ème à la rentrée 2019 et une 3ème à la rentrée 2022.  
 Par contre, il y a bien une hausse des demandes d'inscription. On arrive en moyenne chaque année à satisfaire 45% de ces demandes.

Nous pourrions avoir 30 élèves de plus à structure comparable.  
 Toutefois nous n'irons pas au-delà de 6 classes par niveau collège et 5 classes par niveau lycée, compte tenu de l'insuffisance de locaux.

Nous constatons une augmentation régulière des nationalités tiers dans l'établissement.

	% 2019-2020	% 2020-2021	% 2021-2022	% 2022-2023
<b>FRANCAIS</b>	<b>57,2</b>	<b>56,39</b>	<b>55,94</b>	<b>52,75</b>
<b>Dont Bi-nationaux</b>	<b>16,2</b>	<b>14,3</b>	<b>14,3</b>	<b>12,32</b>
<b>PORTUGAIS</b>	<b>35,7</b>	<b>35,5</b>	<b>34,7</b>	<b>34,58</b>
<b>ETRANGERS TIERS</b>	<b>7</b>	<b>8,7</b>	<b>9,33</b>	<b>12,66</b>

ce jour  
alignement français  
sage

## Désistements tardifs

	2022	2021
Terminale	1	0
1ère	2	1
2de	4	2
3è	6	7
4è	5	6
5è	1	5
6è	3	7
CM2	3	1
CM1	0	2
CE2	2	1
CE1	1	5
CP	2	2
GS	2	2
MS	2	2
PS	0	0
	34	43

Nous essayons toujours de donner satisfaction aux demandes d'inscription d'élèves du cycle terminal pour ne pas les mettre en difficulté.

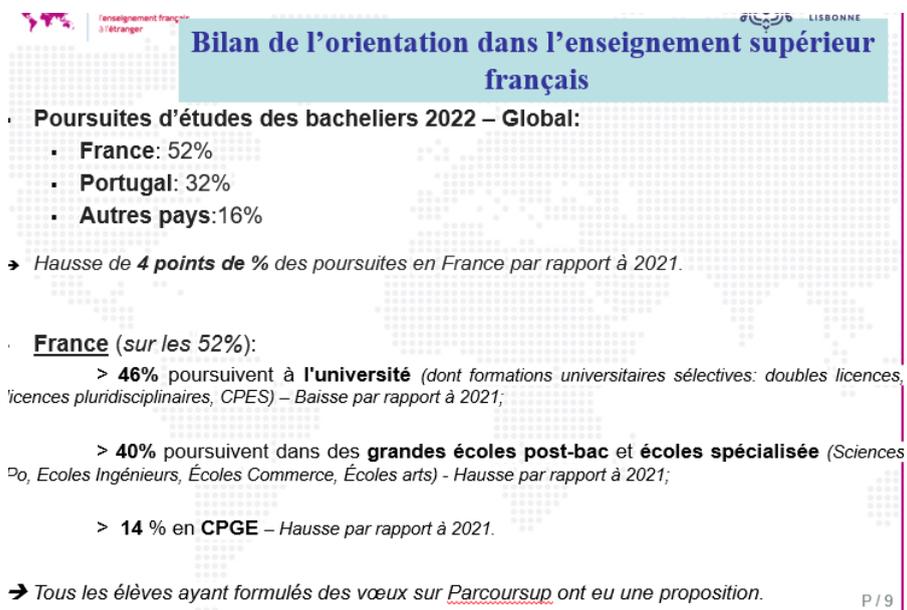
Il nous est parfois difficile parfois d'inscrire tous les enfants d'une fratrie faute de places dans certains niveaux.

M. GOATER : à quel moment les familles doivent payer les droits d'inscription ? Est-ce que ce sont les difficultés de paiement qui expliquent les désistements ?

Mme NEGREL : Non c'est au niveau des réinscriptions que le problème se pose avec des départs de famille annoncés tardivement.

Le système portugais donne des orientations tardives également.

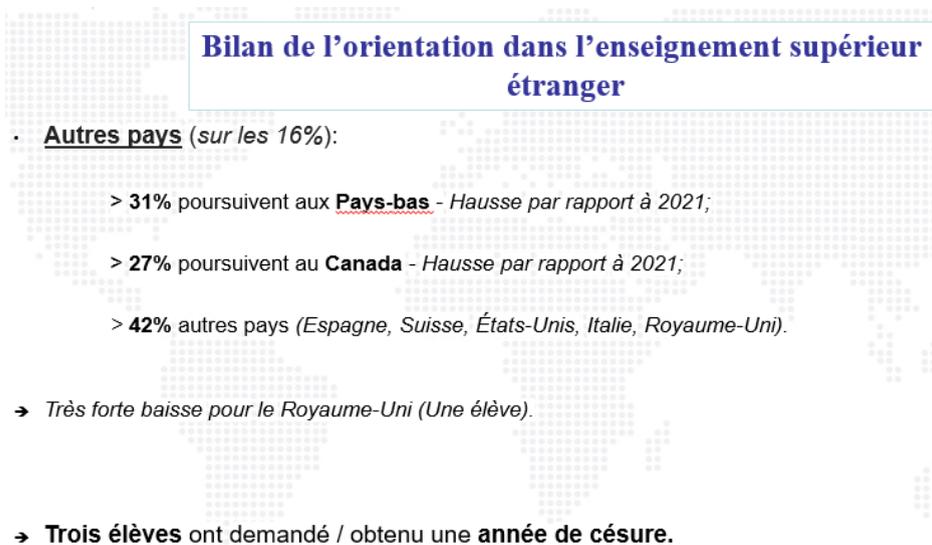
## BILAN DE L'ORIENTATION 2021-2022 :



**Bilan de l'orientation dans l'enseignement supérieur français**

- **Poursuites d'études des bacheliers 2022 – Global:**
  - **France:** 52%
  - **Portugal:** 32%
  - **Autres pays:** 16%
- **Hausse de 4 points de % des poursuites en France par rapport à 2021.**
- **France (sur les 52%):**
  - > **46%** poursuivent à **l'université** (dont formations universitaires sélectives: doubles licences, licences pluridisciplinaires, CPES) – Baisse par rapport à 2021;
  - > **40%** poursuivent dans des **grandes écoles post-bac et écoles spécialisée** (Sciences Po, Ecoles Ingénieurs, Ecoles Commerce, Ecoles arts) - Hausse par rapport à 2021;
  - > **14 %** en **CPGE** – Hausse par rapport à 2021.
- **Tous les élèves ayant formulés des vœux sur Parcoursup ont eu une proposition.**

P / 9



**Bilan de l'orientation dans l'enseignement supérieur étranger**

- **Autres pays (sur les 16%):**
  - > **31%** poursuivent aux **Pays-bas** - Hausse par rapport à 2021;
  - > **27%** poursuivent au **Canada** - Hausse par rapport à 2021;
  - > **42%** autres pays (Espagne, Suisse, États-Unis, Italie, Royaume-Uni).
- **Très forte baisse pour le Royaume-Uni (Une élève).**
- **Trois élèves ont demandé / obtenu une année de césure.**

Une seule élève au Royaume Uni.

Des années de césure ont été acceptées et deviennent des demandes d'élèves de plus en plus fréquentes. Une année de césure se prépare, s'anticipe.

	Voeux 1	Voeux 1 et 2	élèves non acceptés dans le public	élèves non acceptés dans le public avec des options réfléchies	élèves non acceptés dans le public et sans autre alternative au Portugal	% de candidatures réalisées par rapport au nombre de demandes d'équivalences	
2021-2022	55%	68.20%	4.50%	4.50%	0%	50%	soit 30% de la promo 2022
2020-2021	42%	61.00%	24.40%	17.10%	10%	51%	soit 29% de la promo 2021
2019-2020	27%	52.50%	18.50%			73%	
2018-2019	48.70%	61.50%	20.50%			64%	
2017-2018	50%	71.80%	6.25%			50%	

Point de situation concernant les demandes d'équivalence de nos élèves dans l'enseignement supérieur portugais:

M. DEPRIESTER : L'Ambassadrice a souhaité rencontrer le ministre d'Etat à l'ESP. Nous attendons la validation de la CNAES. Accueil positif de nos propositions. Les élèves pourraient utiliser les épreuves régionales sur programme français dans les disciplines où ils ont besoin d'une note d'examen, soit d'une spécialité abandonnée en fin de 1ère (SVT ou Physique), soit pour le Portugais en fin de terminale.

La contrepartie souhaitée par le Ministre de l'ESP: les élèves qui étudient en France devront passer ces épreuves en France dans le système consulaire portugais. Conditions rigoureuses d'examen pour bénéficier d'une note d'examen : anonymat des copies, surveillance, ...

#### Rencontre avec M. le Secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur

L'ambassadrice, Mme Farnaud-Defromont, a rencontré le 21 septembre le Secrétaire d'Etat portugais à l'enseignement supérieur.

#### Solution proposée:

Organiser des épreuves sur programme français aux élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement français au Portugal, en substitution des épreuves portugaises sur programme portugais, pour les spécialités SVT et Physique abandonnées en fin de première et pour le Portugais en fin de terminale.

**Avis favorable du secrétaire d'Etat**, mais souhaite que ces épreuves soient également organisées en France pour les élèves scolarisés en France et qui souhaitent poursuivre leurs études au Portugal. **Ces épreuves pourraient être organisées par la partie portugaise dans les réseaux consulaire et culturel portugais en France.**

Cette proposition sera portée par le gouvernement portugais auprès de l'organisme indépendant (CNAES) en charge de l'accès à l'enseignement supérieur portugais.

La solution devrait être validée avant la fin de l'année.

### 3. Sécurité



## Compte-rendu 1<sup>er</sup> exercice d'évacuation

<b>Nouvelles consignes de sécurité incendie :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Définition de 6 points de rassemblement</li><li>- Redéfinition des consignes de l'équipe sécurité</li><li>- Mise en place d'une fiche de décompte des élèves</li><li>- Mise en place d'un rassemblement par salle au secondaire</li></ul>	<b>Bilan de l'exercice du 22 septembre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Durée d'évacuation inférieure à 3mn 30 sur 5 PR sauf PR 2 (4mn 38)</li><li>- Bonne remontée globale des effectifs (2 classes non remontées)</li><li>- Communication perfectible entre responsables PR et de zone</li><li>- Quelques difficultés sur l'identification du lieu de rassemblement secondaire</li><li>- Non évacuation des personnels de nettoyage</li></ul>
<b>PPMS en cours de mise à jour</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation lors de la CHSCS du 17 octobre</li></ul>	

Plus de fluidité qu'en 2021 dans l'exercice de ce 22 septembre 2022. Cela tient beaucoup au traçage de rangs par salle dans la cour du secondaire pour regrouper de manière plus ordonnée les élèves.

Bonne remontée des effectifs de la part des responsables de classe.  
Il reste certains points à améliorer (évacuation des personnels de ménage).

Deuxième exercice au deuxième trimestre puis au troisième trimestre un exercice de confinement.



# Sécurité aux abords du lycée

## 1- Diagnostic

- Difficultés d'accès à la rentrée dans l'enceinte de l'école
- Absence de barrière devant entrée principale école primaire
- Dangerosité de l'entrée et comportements à risques

## 3- Actions à venir

- Réunion avec le service mobilité de la mairie le jeudi 13 octobre
- Mise en place d'un groupe de travail parents-personnels-ambassade-mairie au retour vacances Toussaint sur cette question

## 2- Actions réalisées par LFCL

- Régulation des temps d'entrée/sortie avec ouverture aux parents pour la garderie du soir
- Mise en place d'une barrière de protection amovible le matin et le soir
- Signalements à la mairie dès avril 2022
- Visite de l'agent et de l'attaché de sécurité de l'ambassade

M CORMIER : Les barrières de police mises en place à la sortie de l'école ne sont ni suffisantes, ni satisfaisantes. Dès avril 2022 et aux mois d'août et de septembre, une demande de barrière de protection sur le trottoir a été adressée à la mairie, ce qui a abouti à une réunion avec la mairie ce jeudi. Cette première réunion sera suivie d'autres rencontres avec la mairie pour suivre ce sujet important. Nous savons que le projet de réaménagement général des abords a été abandonné par la municipalité. Par rapport à ces questions, sur lesquelles nous échangeons avec les parents, nous allons proposer de constituer un groupe de travail en novembre pour trouver des solutions.

Mme NEGREL a demandé aux représentants du service de la Voierie de venir observer les heures d'entrée et de sortie pour qu'ils puissent constater les difficultés. On a évoqué l'idée de faire sortir les collégiens côté cour d'honneur.

Mme ELMERICH : S'il y a un accident qui est responsable?

Mme NEGREL : Ce sera une responsabilité partagée.

M CORMIER : Nous allons essayer d'éviter de se poser cette question de la responsabilité, l'objectif est que l'accident n'arrive pas.

M FILIPPO : Pourquoi ne pas déplacer le passage piéton en face du collège?

Mme NEGREL : La mairie ne veut pas rajouter un passage piéton et donc un feu tricolore. La question a été posée à nouveau lors de la réunion jeudi dernier.

M CORMIER : Nous pourrions sensibiliser les familles, voire faire appel à la police.

M. HOMEM CRISTO : les anciens sont également disponibles pour discuter dans le groupe de travail.

M. CHAUVEL : est-ce que vous avez des statistiques sur le trafic ? Un sondage auprès des parents d'élèves

Mme NEGREL: à la demande de la Mairie de Lisbonne, nous avons lancé une enquête auprès des familles pour connaître leur moyen de transport. 50% de nos élèves viennent en

voiture.

M. GOATER : Les bus qui sortent de Lisbonne empêchent une autre entrée du tunnel. Il faudrait une entrée avant l'hôtel pour les voitures.

M. GRUEAU : C'est un problème qui existe depuis 15 ans. C'est important de mettre les moyens pour résoudre ce problème. Une passerelle pourrait apporter une solution.

Mme NEGREL : Nous avons été interpellés au niveau du stationnement des deux roues type trottinette ou scooters sur les passages piétons. Nous ne pouvons pas résoudre ces problèmes.

M. SOARES : je pense sincèrement que le passage piéton ne résoudra pas le problème. Il faut qu'avec l'autorité que vous avez, Mme Negrel, avoir un dialogue avec la mairie. C'est le moment politiquement. Il n'y a pas de problème d'argent à la mairie. C'est un problème de volonté politique.

Mme RIBEIRO : la circulation pourrait être détournée.

M. CALLAIS : On a de plus en plus d'élèves qui ont des attitudes complètement irresponsables avec les trottinettes. Ils font preuve d'irresponsabilité. Cela devient un instrument de frime. Concours du meilleur dérapage.

M. CHAUVEL : ils se lancent des défis face aux bus.

M. CALLAIS : Nous avons des "rodéos" de trottinettes.

Yasmine GOMES QUETA : Il faudrait plus d'interventions avec les policiers sur ce sujet. Il y a des vidéos sur les RS qui montrent ce type de comportement irresponsable.

Mme NEGREL : Lors de la réunion du CESC, nous parlerons de diffuser des vidéos sur les risques liés à l'usage de la trottinette à l'ensemble des élèves.

On essaie de contacter les entreprises qui gèrent ces trottinettes pour faire des abords de l'établissement une zone désactivée.

#### **4- Questions financières**

## Budget rectificatif 2

### Rappels :

2 budgets rectificatifs dans l'année

- Ajuster la prévision de recettes et de dépenses au plus près de l'exécution
- Des opérations non budgétaires (hors BR) mais avec impact financier

Il y a toujours 2 BR : un au printemps et un maintenant. Le BR2 concerne l'exercice 2022 avant la clôture pour ajuster au plus près de la réalité nos recettes et nos dépenses. Nous avons depuis 2021 des opérations budgétaires avec l'AEFE et les autres établissements EGD qui n'apparaissent plus sur le budget mais ils impliquent des flux de trésorerie.

Barcelone assure la mutualisation (Institut régional de formation pour ZEI)

### Evolution des recettes :

Type de RECETTE	BR1 2022	BR2 2022	Différence	Variation
FRAIS DE SCOLARITÉ	9,310,000.00 €	9,540,003.52 €	230,003.52 €	2.47%
DPI	724,000.00 €	724,000.00 €	- €	0.00%
FRAIS DE RESTAURATION	1,121,300.00 €	1,124,309.31 €	3,009.31 €	0.27%
DROITS D'EXAMENS	65,800.00 €	71,035.00 €	5,235.00 €	7.96%
AUTRES RECETTES	731,529.12 €	745,934.12 €	14,405.00 €	1.97%
<b>TOTAL</b>	<b>11,952,629.12 €</b>	<b>12,205,281.95 €</b>	<b>252,652.83 €</b>	<b>2.11%</b>

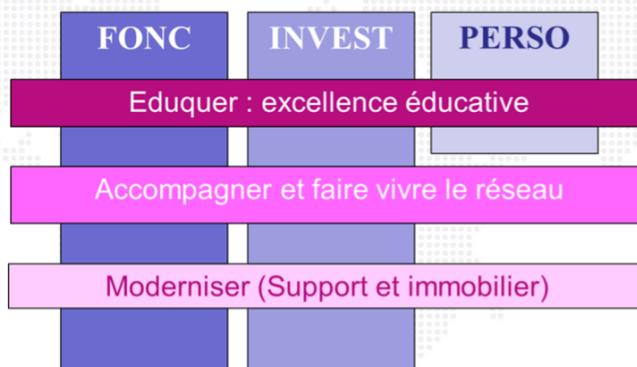
- 2053 élèves à la rentrée 2022 contre 2045 à la rentrée 2021
- Augmentation du nombre de nationalités tierces (de 9.33% à 12.66 %)
- Un ajustement des tarifs de septembre à décembre (+5% contre un BI à 4%)

Le budget initial : ajustement des frais de scolarité. Budget initial construit à 4% et augmentation finalement décidée à la rentrée 2022 à 5%.

Augmentation des nationalités tierces (Plus cher que familles européennes)

## Rappel structure budgétaire dépense

### Dépenses



Eduquer : crédits pédagogiques, restauration des élèves...  
 Accompagner : la caisse de solidarité et le budget communication  
 Moderniser : l'immobilier, les impôts, la sécurité, la maintenance, l'entretien....

### Evolution des dépenses de fonctionnement :

Code	Type de DEPENSE	BR1 2022	BR2 2022	Différence	Variation
EDU 11	RESSOURCES HUMAINES	58,575.00 €	13,575.00 €	- 45,000.00 €	-76.82%
EDU 12	ACCUEIL DES ELEVES	503,800.00 €	529,965.38 €	26,165.38 €	5.19%
EDU 13	PILOTAGE PEDAGOGIQUE	383,097.03 €	397,261.65 €	14,164.62 €	3.70%
RES 2	RESEAU	76,400.00 €	100,400.00 €	24,000.00 €	31.41%
SUP 32	IMMOBILIER/ENTRETIEN	841,911.84 €	897,145.49 €	55,233.65 €	6.56%
SUP 33	ADMINISTRATION GENERALE	296,500.00 €	268,350.00 €	- 28,150.00 €	-9.49%
SUP 34	INFORMATIQUE	66,298.40 €	67,166.40 €	868.00 €	1.31%
SUP 35	OP. FINANCIERES	415,000.00 €	1,072,662.00 €	657,662.00 €	158.47%
SUP 36	SECURITE	68,000.00 €	68,000.00 €	- €	0.00%
FONCTIONNEMENT		2,709,582.27 €	3,414,525.92 €	704,943.65 €	26.02%

### Evolution des dépenses de personnels :

Code	Type de DEPENSE	BR 1 2022	BR2 2022	Différence	Variation
EDU 11	PERSONNELS	6,436,000.00 €	6,620,272.00 €	184,272.00 €	2.86%
	PERSONNELS	6,436,000.00 €	6,620,272.00 €	184,272.00 €	2.86%

De 143 à 167 ETP à la rentrée 2022

Augmentation générale de 704 000 euros.

Cette augmentation concerne principalement des impôts et taxes en lien avec le montant de l'IRC 2022 sur le résultat 2021. Nous avons prévu 415 000 euros au BI concernant le paiement de l'IRC. Mais le FISC demande également un acompte sur 2023 calculé sur le montant de l'impôt payé en 2022. Ce point est un sujet d'inquiétude qui a été identifié assez vite et qui fait l'objet d'une discussion avec le secrétariat d'Etat aux affaires fiscales. Nous ne nous sommes pas encore acquittés de cette somme en raison du fait qu'une grande partie du résultat excédentaire 2021 provient de l'aide de l'AEFE au projet immobilier. Nous avons l'appui de l'Ambassade pour trouver une solution plus favorable pour l'établissement.

M DEPRIESTER : C'est un sujet sur lequel nous travaillons avec le ministère des Affaires étrangères Portugais. Dans les prochains jours, nous allons voir le secrétaire d'État aux affaires fiscales.

M. CORMIER : le principe de prudence et de sincérité nous oblige à ouvrir ces sommes dans l'hypothèse où on aurait à les régler.

Mme VANDENABEEL : Et qu'en est-il de la demande d'exonération fiscale?

M. CORMIER : Nous parlons bien de cela. Des rencontres sont organisées dans ce sens. Nous avons 3 sujets :

- ne pas intégrer les subventions dans l'impôt
- statut de l'établissement par rapport au paiement de l'IRC
- pouvoir faire bénéficier le lycée d'un statut d'utilité publique

M CORMIER : Augmentation :

EDU 12 : augmentation du prix des denrées alimentaires

EDU13 : Ouverture des dépenses du voyage scolaire de CM1 et la fermeture du voyage aux Açores.

A la date du CE, la facturation n'a pas encore été adressée aux familles. Cela s'explique par le déploiement d'une nouvelle application de gestion de la scolarité et de la facturation. Notre nouveau système n'est pas certifié par les finances portugaise et il a donc fallu construire une interface qui est actuellement en cours de finalisation. Il nous faut désormais la tester pour adresser ensuite la facturation.

SUP 32 : augmentation en lien avec des travaux de sécurité d'aménagement extérieur, de renfort du service de nettoyage notamment.

EDU 11 Dépenses des personnels : un ajustement à la hausse est nécessaire en raison de :

- nombre de postes de résidents (2 gels de poste) que nous compensons par du recrutement local + fermeture du poste de directeur de la maternelle résident avant l'ouverture d'un poste d'expatrié en 2023. Il est plus intéressant pour l'établissement de recruter des résidents car ils sont rémunérés directement par l'Agence. Notre attention, dans nos discussions avec l'agence, est donc de tenter de maintenir un nombre de postes de résidents dans la durée. Vrai enjeu pour nous. Nous sommes dans une zone géographique où nous avons un nombre de postes détachés supérieurs à d'autres zones, en particulier l'Afrique et l'Amérique latine qui sont des secteurs en déficit de résidents. L'agence souhaiterait donc rééquilibrer les postes de résidents vers les zones moins pourvues.
- Les recrutements supplémentaires portent sur les postes suivants: accueil, besoins supplémentaires d'enseignement en raison de l'ouverture d'une classe de 3ème, recrutement administratif
- Mesure sociale, qui a consisté à intégrer un certain nombre de personnels qui étaient considérés comme vacataires dans la carte des emplois. Il s'agit d'une cinquantaine de personnels de l'école primaire et de personnels de la restauration. Cela a un impact direct sur notre plafond d'emploi et un surcoût en termes de masse salariale.

## Evolution des Dépenses d'investissement :

Code	Type de DEPENSE	BR 1 2022	BR2 2022	Différence	Variation
EDU 12	ACCUEIL DES ELEVES	13,000.00 €	15,100.00 €	2,100.00 €	16.15%
EDU 13	PILOTAGE PEDAGOGIQUE	41,350.00 €	31,350.00 €	- 10,000.00 €	-24.18%
SUP 32	IMMOBILIER/ENTRETIEN	6,795,510.38 €	6,870,510.38 €	75,000.00 €	1.10%
SUP 33	ADMINISTRATION GENERALE	71,000.00 €	101,000.00 €	30,000.00 €	42.25%
SUP 34	INFORMATIQUE	141,222.42 €	161,282.30 €	20,059.88 €	14.20%
	INVESTISSEMENT	7,062,082.80 €	7,179,242.68 €	117,159.88 €	1.66%

## Total des dépenses :

Type de DEPENSE	BR1 2022	BR2 2022	Différence	Variation
CHARGES PERSONNELS	6,436,000.00 €	6,620,272.00 €	184,272.00 €	2.86%
CHARGES FONCTIONNEMENT	3,453,526.65 €	3,414,525.92 €	- 39,000.73 €	-1.13%
INVESTISSEMENTS	7,062,082.80 €	7,179,242.68 €	117,159.88 €	1.66%
TOTAL	16,951,609.45 €	17,214,040.60 €	262,431.15 €	1.55%

En augmentation de 117000 euros due particulièrement à la rénovation de la nouvelle école SUP32. Nous aurons encore des dépenses relatives au projet immobilier sur le budget 2023 (retenue de garantie).

SUP33 : Renouvellement de mobilier.

SUP34 : Achat de nouveau matériel informatique en lien avec l'installation dans la nouvelle école.

## Opérations hors cadre budgétaire :

Décassements	Montant	Montant	Encaissements
Bourses	320,964.00 €	320,964.00 €	Bourses
PFC	557,582.00 €	3,395,000.00 €	Immobilier
PRR	578,940.00 €	12,980.00 €	Déconcentration Voy
Indemnités accessoires	156,574.00 €	6,322.00 €	Décharges syndicales
Indemnités de jury	16,080.00 €	10,158.96 €	Flux inter-EGD
Flux inter-EGD	115,901.92 €	3,745,424.96 €	TOTAL Encaissements
TOTAL Décaissements	1,746,041.92 €		

Encaissements*	3,745,424.96 €
Décaissements	1,746,041.92 €
Différence	1,999,383.04 €

\* Dont 1,6 million de transfert de trésorerie dans le cadre du plan de soutien au projet immobilier + 795.000 de complément d'AFT et 1 million d'AFT supplémentaire

## Prévision des indicateurs financiers :

Indicateurs	BR 1 2022	BR2	Différence	Variation
Résultat	2,669,047 €	2,032,484 €	- 636,563 €	-23.85%
CAF/IAF	2,807,047 €	2,170,484 €	- 636,563 €	-22.68%
V <sup>o</sup> Fonds de roulement	- 4,255,036 €	- 5,008,759 €	- 753,723 €	17.71%
Trésorerie	2,589,111 €	1,588,061 €	- 1,001,050 €	-38.66%

	Avant réintégration	Après réintégration
Résultat	2,032,484.03 €	4,031,867.07 €
CAF/IAF	2,170,484.03 €	4,169,867.07 €
Variation de FDR	- 5,008,758.65 €	- 3,009,375.61 €
FDR	- 656,955.17 €	331,638.64 €
<b>Trésorerie</b>	<b>1,588,061.26 €</b>	<b>1,588,061.26 €</b>

Cette prévision est sur un taux d'exécution de 100%.

M. LETARTRE : est-ce qu'il y a moyen de trouver des mouvements de trésorerie qui pourrait ne pas être imposable par le fisc portugais? La subvention est un prêt. Cela existe dans le droit portugais.

M. CORMIER : Nous recherchons tous les moyens possibles tant sur le plan légal que politique.

### Vote BR2:

7 abstentions

3 contre

9 pour



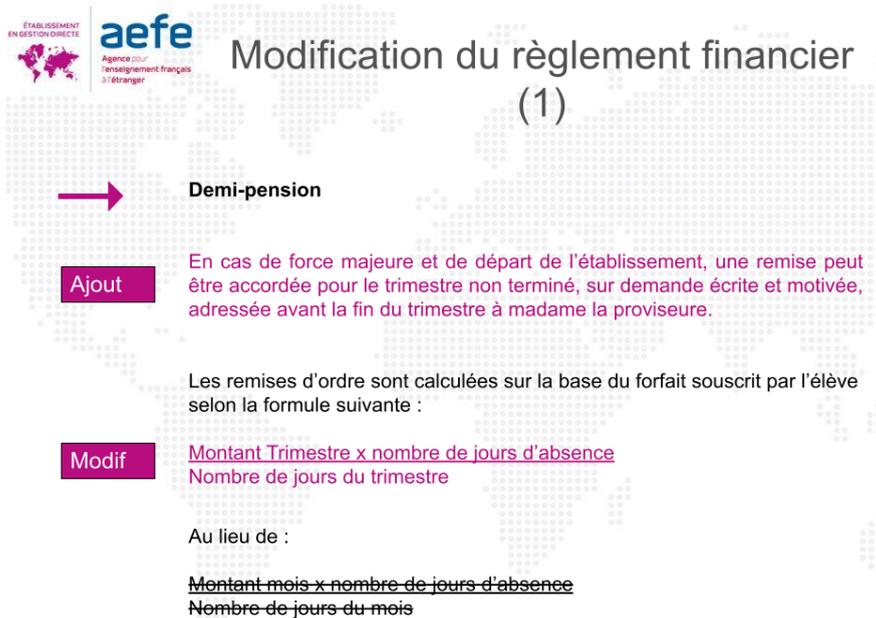
### Calendrier préparation budgétaire 2023

- ❖ **30 septembre** : envoi du projet de budget prévisionnel à l'AEFE
- ❖ **3-10 octobre** : dialogue de gestion avec AEFE
- ❖ **17 novembre** : présentation au CE (+ 4% sur les frais de scolarité)
- ❖ **Novembre-décembre 2022** : arbitrage sur demandes crédits pédagogiques et projet et sorties scolaires
- ❖ **8 décembre** : groupe de travail sur les droits de scolarité 2023
- ❖ **16 décembre** : communication des crédits pédagogiques
- ❖ **1er janvier 2023** : mise en exécution du budget

Le budget 2023 sera préparé sur la base d'une augmentation des frais de scolarité à la rentrée 2023 de 4%, c'est-à-dire sur la fourchette basse annoncée dans le cadre de la trajectoire budgétaire à 5 ans. Cette augmentation sera rediscutée en décembre pour définir l'augmentation définitive en tenant compte à la fois du coût réel de la nouvelle école et du taux d'inflation actuel. On associera les différents représentants de la communauté scolaire

pour réévaluer la trajectoire dans le cadre de ce groupe de travail.

Arbitrage sur les crédits pédagogiques en novembre et décembre.



**Modification du règlement financier (1)**

→ **Demi-pension**

**Ajout** En cas de force majeure et de départ de l'établissement, une remise peut être accordée pour le trimestre non terminé, sur demande écrite et motivée, adressée avant la fin du trimestre à madame la proviseure.

Les remises d'ordre sont calculées sur la base du forfait souscrit par l'élève selon la formule suivante :

**Modif** 
$$\frac{\text{Montant Trimestre} \times \text{nombre de jours d'absence}}{\text{Nombre de jours du trimestre}}$$

Au lieu de :

~~$$\frac{\text{Montant mois} \times \text{nombre de jours d'absence}}{\text{Nombre de jours du mois}}$$~~



**Modification du règlement financier (2)**

→ **Services annexes (garderie-études)**

L'inscription à ces services engage la famille pour l'année. Toute décision de modification ou de ne plus fréquenter ces services le trimestre suivant doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée adressée au service de scolarité primaire avec copie aux services financiers, au plus tard dans la quinzaine du trimestre qui précède (soit du 15 au 31 décembre et du 15 au 31 mars).

**Ajout** La facturation à ces services est trimestrielle. En cas de force majeure et de départ de l'établissement, une remise peut être accordée pour le trimestre non terminé, sur demande écrite et motivée, adressée avant la fin du trimestre à madame la proviseure

Les remises d'ordre sont calculées sur la base du forfait souscrit par l'élève selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Montant Trimestre} \times \text{nombre de jours d'absence}}{\text{Nombre de jours du trimestre}}$$

## Modification du règlement financier (3)



### Activités extra-scolaires

L'inscription à ce service engage la famille pour l'année ou pour la période de vacances concernée. Toute décision de modification ou de ne plus fréquenter ces services le trimestre suivant doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée adressée au service des activités extra-scolaires avec copie aux services financiers, au plus tard dans la quinzaine du trimestre qui précède (soit du 15 au 31 décembre et du 15 au 31 mars).

Ajout

En cas de force majeure et de départ de l'établissement, une remise peut être accordée pour le trimestre non terminé, sur demande écrite et motivée, adressée avant la fin du trimestre à madame la proviseure

Les remises d'ordre sont calculées selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Montant Trimestre} \times \text{nombre de jours d'absence}}{\text{Nombre de jours du trimestre}}$$

### Vote Modification du règlement financier

0 Abstention

0 Contre

19 Pour

Adopté à l'unanimité

## Bilan voyages scolaires 2021-22



NOM DU VOYAGE	Finale à Madrid AEH
DATES	5 et 6 avril 2022
ELEVES	3
ACCOMPAGNATEURS	2

DEPENSES		RECETTES	
Transport	583.11 €	Subvention Mut	521.06 €
Hébergement/repas	459.00 €	Participation lycée	521.06 €
<b>TOTAL</b>	<b>1,042.11 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1,042.11 €</b>

Coût par élève - €

Rappel CE de novembre 21 - €

Budget à l'équilibre

Code opération AGE : CPE



## Bilan voyages scolaires 2021-22



NOM DU VOYAGE	OLFM Madrid			
DATES	Du 3 au 10 mai 2022			
ELEVES	2			
ACCOMPAGNATEURS	1			
	DEPENSES		RECETTES	
Transport	935.45 €	Participation lycée	467.73 €	
Hébergement/repas		Participation Mut	467.73 €	
<b>TOTAL</b>	<b>935.45 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>935.45 €</b>	
		Coût par élève	- €	
		Rappel CE de novembre 21	- €	

Code opération AGE : V\_OLFM

Budget à l'équilibre



## Bilan voyages scolaires 2021-22



NOM DU VOYAGE	JIJ Bruxelles			
DATES	30 mai au 4 juin			
ELEVES	6			
ACCOMPAGNATEURS	2			
	DEPENSES		RECETTES	
Transport	2,067.04 €	Subvention	1,800.00 €	
Hébergement/repas	2,400.00 €	Don AS	586.00 €	
Autres dépenses (tenues)	384.34 €	Participation lycée	749.38 €	
		Familles	1,716.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4,851.38 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4,851.38 €</b>	
		Coût par élève	286.00 €	
		Coût réel	286.00 €	
		<b>A reverser</b>	- €	
		Rappel CE de novembre 21	590.00 €	

Code opération AGE : V\_JIJ

Budget à l'équilibre

## Bilan voyages scolaires 2021-22

NOM DU VOYAGE Escalade Barcelone

DATES 19-24 juin

ELEVES 11

ACCOMPAGNATEURS 2

DEPENSES		RECETTES	
Transport	2,548.39 €	Don AS	245.00 €
Hébergement/repas	185.05 €	Participation lycée	245.00 €
Autres dépenses (tenues)	465.25 €	Familles	2,695.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3,198.69 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3,185.00 €</b>

Coût Total par élève 245.00 €

Coût réel 246.24 €

**A reverser** - 1.24 €

Rappel CE de novembre 21 290.00 €

Code opération AGE : V\_JIJ

Compensation LFCL

## Bilan voyages scolaires 2021-22

NOM DU VOYAGE Alcacer do Sal 6ème

DATES 26-27 mai et 1-2 juin

ELEVES 156

ACCOMPAGNATEURS 12 accompagnateurs

DEPENSES		RECETTES	
Transport	2,880.00 €	Familles	4,368.00 €
Hébergement/repas	13,175.00 €	Don GPE	10,443.12 €
Autres dépenses		Requalification sortie Quinta pedagogica (P <sup>e</sup> LFCL)	1,243.88 €
<b>TOTAL</b>	<b>16,055.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16,055.00 €</b>

Coût Total par élève 28.00 €

Coût réel 28.00 €

**A reverser** - €

Code opération AGE : V\_6ème

Budget à l'équilibre

## Bilan voyages scolaires 2021-22

NOM DU VOYAGE	Alcacer do Sal CM1
DATES	16-18 mai et 23-25 mai
ELEVES	155
ACCOMPAGNATEURS	18 accompagnateurs

DEPENSES		RECETTES	
Transport	2,960.00 €	Familles	24,025.00 €
Hébergement/repas	20,385.00 €		
Autres dépenses			
<b>TOTAL</b>	<b>23,345.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24,025.00 €</b>

Coût Total par élève	155.00 €
Coût réel	150.61 €
<b>A reverseer</b>	<b>4.39 €</b>
Rappel CE de novembre 21	285.00 €

Code opération AGE : V\_CM1

Trop perçu de 4.39 €/élève

### Vote

Approuvé à l'unanimité

## Projets voyages scolaires 2022-23

### → Rappel des principes définis

1 – AEH : Prise en charge intégrale par LFCL du voyage  
Ambassadeur en Herbe

2- Projets réseau ou zone : prise en charge par LFCL et/ou  
AS du coût des accompagnateurs

3- Autres voyages : pas de prise en charge par LFCL en  
dehors des subventions spécifiques ou appels aux dons

## Projets voyages scolaires 2022-23

→ Présentation de 7 projets en dehors voyage CM1

TYPE VOYAGE	Dates	Nbre Elèves	Niveau classe	Nbre accompagnateurs	Budget Global	Dons	Subventions	Coût LFCL	Montant familles	Coût Participant
OceanBall/Tenerife	du 8 au 11 mai 2023	10	5è et 4ème	2	7,200.00 €	600.00 €		600.00 €	6,000.00 €	600.00 €
Bad in Palma	du 17 au 20 janvier	9	3è et 2nde	2	5,280.00 €	480.00 €		480.00 €	4,320.00 €	480.00 €
Jeux Internationaux de la Jeunesse Pau	du 12 au 17 juin	6	2nde	2	5,800.00 €	500.00 €	1,800.00 €	500.00 €	3,000.00 €	500.00 €
Allemagne	10-19 mai à Munich (22-31 mars Lisbonne)	26	Secondes	3	12,870.00 €				12,870.00 €	495.00 €
Voyage 6ème Alcaccer do Sal	29-30 mai 2023 et 31 mai-1er juin	156	Tous les 6ème	10 ou 12 ?	18,096.00 €				18,096.00 €	116.00 €
Parlement européen	avril-mai 23?	15	Term- option droit	2	12,175.00 €		8,500.00 €		3,675.00 €	245.00 €
Italie	Première semaine d'avril 2023 (du 2 ou 3 au 7 avril)	51	Latinistes du lycée	4	29,325.00 €				29,325.00 €	575.00 €

→ 5 projets de voyage en arbitrage ou en montage pour le 17 novembre

+ Voyage aux Açores octobre 2022 annulé

### Vote projets de voyage

3 Abstention

4 Contre

12 Pour

M. BERTRAND s'interroge sur la pertinence des voyages de 3 jours pour les tournois sportifs. Ce n'est pas cohérent avec les valeurs écologiques portées par l'établissement.

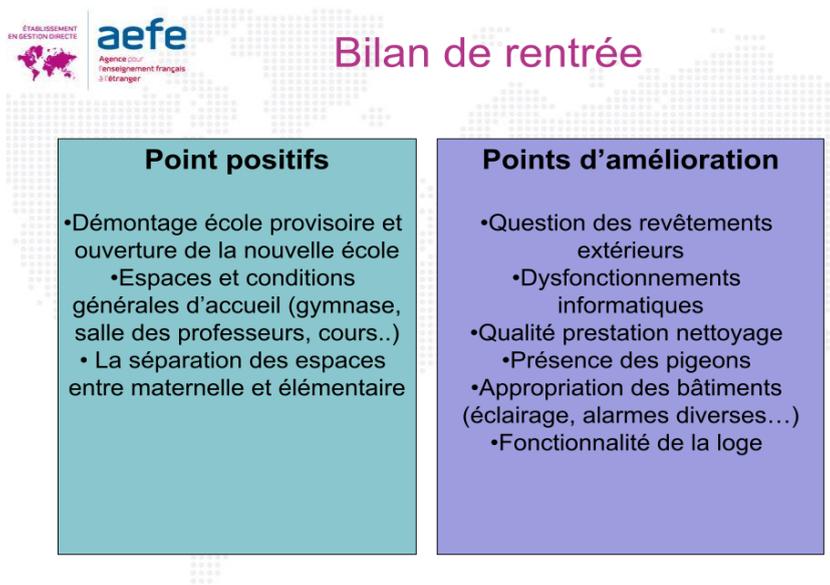
Mme NEGREL : ce sont des projets de réseau auxquels l'AS souhaite participer.

## 5- Point sur les travaux et la nouvelle école

### **aefe** Chantier de l'école primaire : un marché en 2 phases



M CORMIER : Pas de retard sur la phase 2  
Mme NEGREL : Les terrains seront pour le secondaire.



**Bilan de rentrée**

Point positifs	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>• Démontage école provisoire et ouverture de la nouvelle école</li><li>• Espaces et conditions générales d'accueil (gymnase, salle des professeurs, cours..)</li><li>• La séparation des espaces entre maternelle et élémentaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Question des revêtements extérieurs</li><li>• Dysfonctionnements informatiques</li><li>• Qualité prestation nettoyage</li><li>• Présence des pigeons</li><li>• Appropriation des bâtiments (éclairage, alarmes diverses...)</li><li>• Fonctionnalité de la loge</li></ul>

Mme BREITENBUCHER : Les élèves du secondaire et les professeurs se plaignent du bruit dû à la récréation des élèves de CM2

M. COUFFIGNAL : Les CM1 subissent également le bruit des collégiens et des lycéens. Perte de temps sur les petites récréations.

Mme NEGREL: Cela a permis aussi d'alléger un peu les effectifs des récréations du primaire, ce qui était souhaitable pour des raisons de sécurité.

Mme BREITENBUCHER : Il fait très chaud dans les salles. Quand on ouvre les fenêtres, il y a beaucoup de bruit.

Yasmine : Il y a des horaires pendant lesquels des petits passent dans les couloirs.

Mme THEILLER : Les déplacements des élèves de la maternelle se font uniquement pour l'accès de la restauration scolaire. Ces mouvements ont toujours eu lieu.

Mme RICHY : Je voudrais revenir sur la question des revêtements extérieurs. Il y a plusieurs espaces. Est-ce qu'il est prévu de résoudre ce problème à long terme?

M. CORMIER : il y a une discussion avec l'entreprise qui va se transformer en négociation. Tout le monde reconnaît que c'est un espace qui génère de la poussière. Je pense qu'il y a eu un problème de compactage. Il faut un temps de tassage de la surface. On est en train de faire des tests pour durcir la surface. Sur le plateau sportif, il est prévu deux terrains. On a réussi à obtenir la bétonisation du petit terrain. L'objectif c'est de garantir que cette surface soit mieux exécutée. Nous avons été contraints par la mairie de garantir une perméabilité des sols. Nous avons procédé à des calculs pour permettre de mettre des dalles en béton sur la majeure partie des cours alors que cela n'était pas prévu au projet initial. Nous prévoyons de faire ces améliorations pour la fin d'année 2022.

Mme ELMERICH : On ne peut même pas faire de marquage au sol sur ces terrains.

M CORMIER : Cette question est à l'étude dans le cadre de la souscription d'un contrat de

maintenance de ce terrain qui nécessite un recompactage régulier. Nous constatons un mieux depuis l'ouverture de l'établissement.

Yasmine GOMES QUETA : A t-on choisi de mettre en place ce type de terrain ?

M CORMIER : C'était le projet initial contraint par les règles de la mairie qui imposent un taux de perméabilité des sols. i

M COUFFIGNAL : J'ai du mal à croire qu'en 2022 il n'y ait que cette solution de sol perméable.

M. CORMIER : des surfaces synthétiques existent mais aucune n'ont un taux de perméabilité de 100% comme c'est le cas d'un terrain stabilisé.

M. COUFFIGNAL : il y a beaucoup de problèmes respiratoires des enfants à cause de la poussière. On est en train de s'exposer à respirer de la poussière. On pourrait installer des estrades comme dans le collège et le lycée.

Mme RIBEIRO : Pourquoi pas essayer de compenser cette superficie par une autre zone de l'établissement?

M CORMIER : il faudrait faire un permis rectificatif.

Mme NEGREL : Nous devons suivre les cahiers des charges jusqu'à l'obtention des licences d'utilisation.

Béatriz BREITENBUCHER : Les nouvelles toilettes ont trop de pression. Les structures en bois c'est bien mais les élèves perdent des objets dans les rayures.

Mme ELMERICH : Il y a un problème de main d'œuvre pour l'installation des meubles et l'entretien des locaux. Il faudrait trouver un renfort pour les équipes de M PASSOS.

M. CORMIER : Depuis le mois d'août, il y a eu un renforcement des équipes pour l'aménagement de l'école. Il faut se montrer encore un peu patient.

Mme NEGREL lève la séance à 20h06.

La secrétaire de séance,

La présidente du conseil,

Elise THEILLER

Isabelle NEGREL